



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 329

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de l'éducation nationale de bien vouloir lui préciser ses intentions relatives à l'opportunité et à l'utilité d'inclure une option « écologie » dans les enseignements de détermination, parmi lesquels les élèves du secondaire doivent choisir deux options s'ajoutant aux enseignements du tronc commun.

Texte de la réponse

La question de la sensibilisation à l'écologie est au coeur des préoccupations du ministère : depuis la rentrée de l'année scolaire 2004-2005 (circulaire n° 2004-110 du 8 juillet 2004 et circulaire n° 2007-077 du 29 mars 2007), la généralisation d'une éducation au développement durable s'inscrit dans la stratégie nationale en faveur du développement durable. Par la dimension pédagogique particulièrement riche de ce concept mis en place progressivement dans les programmes scolaires, l'élève est amené à appréhender la complexité du domaine (composantes environnementales, économiques, sociales, culturelles). Notamment au collège, les thèmes de convergence communs aux nouveaux programmes des disciplines scientifiques sont l'occasion d'entreprendre une éducation à l'environnement et au développement durable, renforcée par des actions éducatives dans le temps scolaire de l'élève. Par ailleurs, l'enseignement scientifique nécessaire à la compréhension du fonctionnement des écosystèmes est apporté dans tous les thèmes interdisciplinaires qui touchent l'éducation au développement durable. Dans le cadre de l'année internationale de la planète Terre, le ministère organisera, en partenariat avec l'UNESCO, un important colloque sur le thème « Les géosciences au service de l'homme » au mois de mars 2008. Une réflexion est actuellement menée au ministère de l'éducation nationale quant à une réorganisation des séries d'enseignement : elle pourra prendre en compte les éléments ci-dessus mentionnés, sans nécessairement retenir la forme d'un enseignement supplémentaire, eu égard aux recommandations générales déjà publiées.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 329

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 2007, page 4819

Réponse publiée le : 23 octobre 2007, page 6540